



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

### établissements

Question écrite n° 14160

### Texte de la question

M. Francis Hillmeyer demande à M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées comment il entend répondre au problème des 45 000 personnes qui souffrent actuellement en France de troubles psychiatriques chroniques ou de handicaps, et qui ne trouvent pas de place dans un établissement de soins, ou pour 13 000 enfants, dans un établissement éducatif adapté. Ces personnes et leurs associations rappellent que M. Chirac, alors candidat à sa réélection, avait écrit qu'il est indispensable tout d'abord d'apporter une aide immédiate et des solutions aux personnes très lourdement handicapées et à leurs familles qui sont actuellement sans prise en charge adaptée et très souvent isolées.

### Données clés

**Auteur :** [M. Francis Hillmeyer](#)

**Circonscription :** Haut-Rhin (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la Démocratie Française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14160

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 mars 2003, page 1973